

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

26 - DRÔME

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

Date de convocation :

20 mars 2023

Date d'affichage :

Objet

Délibération n°08.2023

Reversement de la
dotation voirie 2023 à la
CCBDP

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

ID : 026-212600431-20230327-DELIB08_2023-DE



De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 27 mars 2023 à 18 heures 40

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, BLAIN Bruno, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, ARDISSON Jean-Claude, MORIN Catherine, LUCIANO Luc, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, NOUVEL Alain.

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer pour déterminer le montant de l'enveloppe voirie à transférer à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de transférer la totalité de l'enveloppe voirie 2023 soit 15 859 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 27 mars 2023

Le Maire, Christian THIRIOT